



FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À LA RESTAURATION DANS LES COLLÈGES

Direction Ressources Humaines

Service Santé, Action Sociale au Travail

Pôle Prestations Sociales et Égalité Professionnelle

Tél : 05.81.32.35.42

prestationssocialesrh@gers.fr

Je soussigné·e

NOM : **Prénom :**

Etablissement :

.....

...

Matricule : Indice majoré :

demande le bénéfice de l'aide à la restauration de 2 € par repas pris à la cantine du collège.

➤ Pour la période duau.....20

➤ Nombre de repas :

A le.....

Signature

A retourner par courrier à la DRH/SAST ou par mail à prestationssocialesrh@gers.fr

Pièce justificative nécessaire :

historique des encaissements fourni par le gestionnaire du collège ou historique de self

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département du Gers pour la gestion de prestations sociales réglementaires. La base légale du traitement est l'intérêt légitime d'améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : agents habilités du Département. Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution d'obligations légales et contractuelles, conformément aux prescriptions des archives départementales. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, vous opposer ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter dpd@gers.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.